

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Val d'Oise
- **Prénom**
Centre d'information Europe Direct
- **Adresse**
1 place des arts 95000 Cergy
- **Raison sociale**
Association loi 1901

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Formation Europe : la mobilité pour les jeunes
- **Description de l'activité**
La journée s'est déroulée en deux temps : la matinée était labellisée « Consultation citoyenne » et l'après-midi était un temps de formation.

9h30-10h : accueil café / présentation de la journée / présentation du CIED / tour de table des participants / Sondage (via outil Beekast)
10h-12h : Explication du déroulé de la CC / Point d'actualité sur la situation des jeunes franciliens et la mobilité / échanges en groupes de travail / restitution en plénière
12h-13h : découverte d'outils (expo, quiz interactif, documentation, vidéos, campagnes de communication) et zoom sur le programme Erasmus+
- **Date et heure**
Vendredi 5 octobre - 9h30-13h
- **Lieu**
CIJ / CIED Val d'Oise

- **Nombre de participants**

15

- **Catégories de publics présents**

Acteurs de la jeunesse : directrice et conseillers en insertion sociale et professionnelle (Missions locales), informateurs jeunesse, responsables de Services Jeunesse, travailleurs sociaux, responsables d'associations, gestionnaire de fonds européens, volontaires en Service civique...

- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**

Responsable du Centre d'Information Europe Direct Val d'Oise / volontaires en SVE

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**

- Mobilité européenne et internationale
- Employabilité
- Education

Rendre la mobilité européenne accessible à un plus grand nombre de jeunes et renforcer l'information et l'accompagnement des professionnels de la jeunesse

- **Questions / attentes / problèmes soulevés**

Pour la majorité des professionnels de la jeunesse présents lors de cette consultation, la mobilité européenne évoque l'ouverture, la découverte, le voyage, l'expérience, la culture et les rencontres.

L'introduction a repris les principaux éléments de l'enquête sur la mobilité des jeunes réalisée par le CREDOC et l'INJEP en 2017 auprès de 4500 jeunes de 18 à 30 ans, et des données de l'Eurobaromètre.

Les conclusions tirées de cette enquête ont permis de débiter les échanges sur les pratiques quotidiennes des acteurs jeunesse par dans leur rapport à l'information sur la mobilité des jeunes, les freins observés auprès des potentiels bénéficiaires mais aussi ceux des professionnels.

Pour les participants, la mobilité apparaît comme un atout considérable dans un parcours de jeune (75%) et même essentielle (25%), et est abordée de temps en temps (64%) voir souvent (36%), cependant, si certains s'estiment à l'aise avec ce thème (25%), d'autres se sentent déboussolés (25%) et la majorité considère être en manque d'information (83%).

Quels sont les éléments qui freinent l'accès à une mobilité accessible ?

- Pour les jeunes

→ L'accès à certains dispositifs demande un niveau de langue requis trop élevé

(notamment certaines écoles ou universités pour bénéficier d'Erasmus+ ou de programmes bilatéraux)

→ Les représentations que peuvent avoir un grand nombre de jeunes sur les pré-requis nécessaires et leur manque d'information sur les pays et les démarches pratiques sont des freins fréquemment cités (auto-censure)

→ Les démarches administratives devraient être réduites (comme pour le SVE, mais même dans le SVE il est parfois difficile de trouver une structure d'envoi. Ex : aucune structure d'envoi dans le Val d'Oise, il faut orienter les jeunes vers d'autres départements)

- Pour les professionnels

→ Se former aux questions de mobilité pour être davantage en mesure d'accompagner les jeunes dans leurs projets

→ Gérer des programmes d'envoi de jeunes à l'étranger nécessite un emploi à temps plein (ex : CIDJ, AGFE)

Que mettre en place pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à des expériences de mobilité ?

- Faire bouger les mentalités et les représentations autour de la mobilité et l'inclure dès l'enseignement primaire afin d'ouvrir les plus jeunes à l'interculturel

- Augmenter le nombre d'écoles primaires engagées dans le programme Erasmus+

- Faciliter le départ en assouplissant les démarches et en avançant l'âge des premiers départs (ex : partenariats ou bourses dès le collège)

- Elargir les diplômes reconnus au niveau européen et aller vers une uniformisation au-delà des accords de Bologne (Licence-Master-Doctorat)

- Mettre en place une formation accessible à tous et incitative à la mobilité : stages linguistiques, certifications, BAFA européen...

- Allouer des montants plus importants aux différents programmes de mobilité (ex : bourses Erasmus +) et développer plus de bourses locales

Comment mieux informer / accompagner la mobilité en tant qu'acteur jeunesse ?

- Favoriser l'information par les pairs (témoignages de jeunes) et l'engagement dans des parcours de mobilité : accueillir plus de volontaires dans les structures

d'information et d'orientation, inclure la mobilité dans les démarches d'orientation, recueillir plus de témoignages de jeunes ayant vécu des expériences de mobilité

- Faciliter les démarches d'accueil de volontaires européens et former les professionnels accompagnant des jeunes dans leurs parcours d'information et d'orientation

- Faire plus de liens entre les réseaux comme Eurodesk ou Europe Direct et les établissements scolaires (interventions auprès des élèves, formations des professeurs). Les enseignants manquent souvent d'information sur les opportunités de mobilité et les avantages qui en découlent.

- **Pistes de proposition formulées**

A destination des acteurs de l'Education et de la Jeunesse (multiplicateurs) :

- Sensibiliser davantage les jeunes aux opportunités de mobilité dès le plus jeune âge et inciter l'Education Nationale dès l'école primaire puis le collège à développer des liens avec d'autres écoles via des outils existants et gratuits : E-twinning pour trouver un établissement correspondant / Sessions Skype avec les élèves / correspondance écrite

- Sensibiliser et former le corps enseignant, en lien avec les DAREIC à la mobilité et à l'Europe :

En intégrant la thématique et l'intervention d'acteurs de la mobilité dans le cursus de formation du corps enseignant

via les formations gratuites pour les acteurs jeunesse des Centres d'Information Europe Direct ou du réseau Eurodesk

via des interventions scolaires gratuites de jeunes en volontariat européen (SVE), de jeunes ambassadeurs franco-allemands (OFAJ), du Parlement européen des jeunes (PEJ), et des témoignages par les pairs (anciens élèves partis en mobilité, jeunes bénévoles)

- Sensibiliser davantage les acteurs de prévention via les mairies ou le Conseil Départemental, les acteurs jeunesse et les enseignants :

- Proposer davantage de formations (même sur un format journée comme celles proposées par le CIED Val d'Oise)

- Développer des moyens pour informer en particulier les acteurs de zones moins privilégiées (via les structures d'information jeunesse, les Missions locales, les associations de parents d'élèves, les maisons de quartier...)

A destination des jeunes (public final) :

- Repenser l'Education Nationale en y intégrant la mobilité dès le plus jeune âge sous différentes formes :

- Débloquer des ressources financières pour les établissements afin d'organiser 1 semaine de mobilité à l'école primaire

- Créer des dispositifs dès la 3e en remplaçant les stages d'observation ou en les complétant par des stages de mobilité en Europe

- Revoir les systèmes d'apprentissage des langues et développer les voyages scolaires

- Organiser ou identifier localement des outils ou des événements gratuits ou peu coûteux autour du déblocage linguistique :

- Inciter à participer à des Cafés des langues portés par des associations, des réseaux ou des municipalités (ex : au Centre Information Jeunesse ou au Polyglot Club à Cergy, à Eaubonne)

- Favoriser les parrainages (ex : avec des étudiants internationaux sous la forme de tandem, ou avec d'anciens professeurs bénévoles)

- S'appuyer sur les comités de jumelage des villes pour nouer des contacts avec des jeunes ou des familles à l'étranger (correspondance ou voyages)

- Développer des rencontres entre jeunes ayant vécu des expériences de mobilité et des jeunes n'ayant jamais voyagé, et proposer des événements festifs (films en VO, karaoké en langues étrangères, rencontres de jeunes d'origine étrangère)

- Favoriser la mobilité collective dans un premier temps pour les jeunes avec moins d'opportunités et sans contrainte de niveau de langue :
 - Développer des chantiers internationaux au niveau des villes en s'appuyant sur des associations de CoTravaux (ex : avec les Maisons de quartier, les CCAS...)
 - Créer des bourses régionales ou départementales pour des projets de mobilité collective : voyages en groupes sur temps extra-scolaire
 - Développer ou inciter les jeunes à participer à des SVE collectifs
 - Développer des projets comme les SAS Mobilité de l'AGFE dans le Val d'Oise

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Des réseaux qui informent et forment sur l'Europe et la mobilité existent déjà comme le réseau Information Jeunesse via Eurodesk, ou les Centres d'information Europe Direct, mais manquent de moyens humains pour développer à plus grande échelle leurs activités et toucher un plus grand nombre de professionnels et accompagner les jeunes vers la mobilité. Différents opérateurs de dispositifs de mobilité sont présents en Ile-de-France mais peu dans le Val d'Oise (initiatives de certaines structures comme les Missions Locales, les EDI, ou l'AGFE) et des liens plus étroits entre ces structures et d'autres acteurs dans le champs de la jeunesse (Education Nationale, acteurs sociaux...) devraient être consolidés afin de favoriser l'accès à tous à une information fiable et complète.